

Réf: Dossier 386654

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KMF » en abrégé « SCI KMF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VALLON,
NON LOIN DU BURIDA ;LOT 1368,PARCELLE 201 ,SECTION
MT., Lot 1368, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/01/2025 reçus par Me Moussa FOFANA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

KMF » en abrégé « SCI KMF »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Etude et promotion de projets immobiliers ;
- Gestion immobilière et locative ;
- Location, vente achats de tous biens immobiliers ;
- Construction, rénovation de tous biens immobiliers ;
- BTP ;
- Divers prestations
- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VALLON,
NON LOIN DU BURIDA ;LOT 1368,PARCELLE 201 ,SECTION
MT., Lot 1368, Ilot ND

Dirigeant(s) M YAO YAO FRANCK (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°La dénomination est déjà utilisée du 17/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°La dénomination est déjà utilisée du 17/03/2025

